

**ALLOCUTION DE MONSIEUR BERNARD MURAT, PRÉSIDENT DU SNDTP,
PRÉSENTATION DE 1^{ÈRE} PARTIE DE SAISON 2017/2018 ET DES TOURNÉES 2018 - 2019
THÉÂTRE DES FOLIES BERGERE – MERCREDI 13 SEPTEMBRE 2017**

Mesdames et Messieurs, Chers confrères, chers amis,

Merci d'abord de répondre toujours plus nombreux à l'invitation du Syndicat National du Théâtre Privé et bienvenue à cette présentation des spectacles de 1^{ère} partie de saison 2017-2018 et des tournées proposés par les adhérents du SNDTP.

Je remercie Frédéric Jérôme de nous accueillir aujourd'hui dans ce magnifique Théâtre des Folies Bergère.

En juin dernier, lorsque nous avons prévu de vous réunir dans ce très beau lieu chargé d'histoires, je ne pouvais imaginer que j'aurais la tristesse de démarrer mon allocution en rendant hommage à deux figures du Théâtre Privé qui ont profondément aimé ce lieu.

Tout d'abord Hélène Martini qui nous a quittés début août à l'âge de 92 ans. Ce n'est qu'en 2011 qu'Hélène Martini s'était résolue à céder le Théâtre. Elle avait également au cours de sa vie été à la tête de plusieurs autres théâtres privés dont elle s'était séparée au fil des années....pour les Folies Bergère, lieu dans lequel elle avait été mannequin après-guerre, se séparer de ce théâtre avait été plus difficile,....Comme on peut la comprendre.

Ensuite Jacques Crépineau qui s'est également éteint il y a moins d'un mois. Jacques Crépineau a dirigé le Théâtre de la Michodière jusqu'en 2014, et pendant près de 35 ans. Avant d'acquérir ce haut lieu du Théâtre Privé en 1981, il avait fait ses classes dans plusieurs lieux de la capitale dont les Folies en tant que Secrétaire Général dans les années 70. Folies Bergère auxquelles il a consacré un très beau livre co-écrit avec Jacques Pessis en 1990. Car Jacques Crépineau était également un érudit de théâtre et de Music-hall doublé d'un collectionneur averti.

Outre nos deux anciens confrères, je veux également rendre un hommage au grand comédien qu'était Claude Rich, disparu au début de l'été. Il a été pendant plus de 60 ans l'une des têtes d'affiches du Théâtre Privé dans un répertoire toujours exigeant et pour une carrière exemplaire au cours de laquelle il a fait vibrer la plupart des scènes françaises.

Je nous souhaite à tous et particulièrement à tous les jeunes directrices et directeurs qui ont rejoint le SNDTP dernièrement de vivre notre métier avec la même passion et la même intensité.

Car on ne devient pas directeur, producteur ou tourneur de spectacles par hasard. N'en déplaise à certains qui veulent nous voir en simples commerçants de produits culturels standardisés. Avant d'être dans le secteur privé, le SNDTP regroupe des femmes et des hommes de spectacles qui placent la création artistique, la découverte et la diversité au cœur de leurs entreprises.

Alors oui, il y a une contrainte de rentabilité, parce que si nous n'amortissons pas nos choix artistiques nous risquons de mettre en péril nos entreprises, la pérennité des emplois de nos salariés, la rémunération des artistes et des auteurs ainsi que notre capacité à produire les spectacles futurs. En cas d'insuccès et d'insuffisance de résultats sur la durée, les conséquences peuvent être dramatiques essentiellement pour nous et nos entreprises.

Heureusement il y a plus de 50 ans nous avons eu la sagesse de mutualiser une partie de nos risques au sein du Fonds de soutien au Théâtre Privé. Aujourd'hui les moyens de l'ASTP sont devenus insuffisants malgré tous les efforts de réforme qui se poursuivent au sein de notre institution.

Je ne reviendrai pas sur le désengagement des Tutelles régulièrement rappelé, et je salue même aujourd'hui une légère amorce d'inversion de courbe qui doit cependant s'amplifier. Parallèlement, on constate la fragilisation des recettes des théâtres, mais aussi l'arrivée de nouvelles salles qui ont rejoint le dispositif de garantie de déficit. Il s'agit notamment de petites salles qui bénéficient d'un soutien renforcé tout en répondant aux critères drastiques d'emploi et de durées d'exploitation que la profession s'est fixés. De fait se pose, de façon accrue, la question des moyens de l'ASTP.

Sur ce sujet, le rapport Bonnell propose des pistes intéressantes, d'autres qui peuvent apparaître plus clivantes. Certaines d'entre elles et notamment celle de la taxation de l'ensemble de la billetterie théâtrale y compris pour le subventionné a été largement commentée au début de l'été par le SYNDEAC ou l'Association des Centres Dramatiques Nationaux.

Je me suis refusé pour ma part à sur-réagir pendant la période estivale à certaines attaques contre le Théâtre Privé que je qualifierais d'un autre âge.

J'ai lu les comptes rendus du débat « Public, privé : partager la décentralisation culturelle ? », organisé à Avignon le 13/07/2017 auquel participait également notre représentant et ami Stéphane Hillel, Président de l'ASTP. Nous regrettons qu'encore une fois, au cours de ce débat, il ait été impossible de dépasser certains clivages.

Pour en revenir à la taxe fiscale élargie à l'ensemble du Théâtre Public et Privé versée au bénéfice de l'ASTP proposé dans le rapport Bonnell. Je redis qu'il ne s'agit pas d'une demande émanant du Théâtre Privé, mais pour autant, je tiens à saluer le travail de René Bonnell : son rapport n'a rien d'un rapport de complaisance pour le secteur théâtral privé, mais il met clairement en évidence l'insuffisance de moyens de notre secteur et la nécessité de trouver une nouvelle dynamique de développement. Les pistes qu'il propose seront à discuter entre l'Etat, la Ville de Paris et bien évidemment l'ASTP et ses représentants.

J'ai, et nous avons collectivement, un profond respect pour le travail réalisé par nos confrères du secteur subventionné, nous avons été et nous resterons à leurs côtés pour défendre le budget de la culture et les moyens alloués à la création et à la diffusion de spectacle vivant. Cela ne veut pas dire pour autant que rien ne doive bouger et qu'il faille consacrer toujours plus d'argent public sans se poser la question du pourquoi et pour qui ?

Mais je réclame de tous un respect réciproque pour le secteur privé et les 10 000 entreprises de spectacle vivant qui le composent.

Qu'on arrête enfin de contester notre rôle dans la création artistique française au prétexte que nous faisons partie du secteur marchand de la Culture.

Heureusement on entend de plus en plus de voix appelant à arrêter ces oppositions stériles entre le Théâtre Privé et le Théâtre Public. Notre confrère Olivier Peyronnaud qui a longtemps dirigé des scènes subventionnées le rappelait lors de l'ouverture du Théâtre 13^{ème} Art, dernier adhérent en date du SNDTP et surtout nouveau théâtre de 900 places de la capitale à la programmation éclectique au carrefour des différentes esthétiques du Spectacle. Bienvenu à lui ainsi qu'au Théâtre de la Tour Eiffel et au Théâtre lyonnais la Comédie Odéon qui nous ont rejoints depuis janvier dernier et dont vous découvrirez les programmations aujourd'hui avec celles de l'ensemble de nos adhérents présentées tout autour de vous.

Je vais bien évidemment vous donner quelques chiffres sur l'activité théâtrale privée au 1^{er} semestre 2017, même si ceux-ci restent à ce stade assez partiels. Avant cela je voulais vous indiquer que notre syndicat vient de lancer un observatoire du Théâtre Privé. Je pense qu'avant la fin de l'année nous serons en mesure de diffuser des indicateurs économiques et sociaux très intéressants sur l'activité des adhérents du SNDTP. Ceux-ci viendront compléter ceux de nos amis des Cabarets avec qui nous sommes unis au sein de Scènes et avec qui nous avons souhaité porter ensemble notre demande de représentativité. Celle-ci est aujourd'hui acquise. Nous sommes en pleine préparation d'un événement de la fédération SCENES que je ne peux vous dévoiler aujourd'hui mais auquel vous serez conviés très prochainement.

J'en viens aux chiffres dont je dispose aujourd'hui sur l'activité théâtrale privée. En cette année électorale, dans un contexte national empreint d'inquiétudes de toutes sortes, vous ne serez pas surpris si je vous annonce des chiffres arrêtés au 31 août par l'ASTP assez moroses.

A chaque élection nationale, nous constatons un fléchissement de la fréquentation. Au premier semestre 2017, les rebondissements politiques que nous avons connus ont certainement amplifiés cette tendance, les coups de théâtre n'étant pas que dans nos salles.

Sur Paris, et comparé à la même période en 2016, on constate une très légère augmentation du nombre d'entrées payantes (+2%), grâce notamment à une période estivale assez correcte avec le succès d'Edmond au Palais Royal qui s'est joué tout l'été. Je rappelle que la comparaison avec 2016, doit être prise pour ce quelle est, à savoir une comparaison avec une année qui suivait juste les attentats de 2015. La fréquentation théâtrale n'a donc toujours pas retrouvé le niveau d'avant la crise et le contexte sécuritaire, et ce malgré le développement de l'offre de spectacles toujours plus abondante.

Parallèlement, on note un décrochage assez net des recettes (- 8%). Le prix moyen d'une place de théâtre à Paris est aujourd'hui ramené à 25€, soit plus de 5€ en deçà des prix moyens que nous vous indiquions il y a seulement quelques années encore. Certes, la fermeture du Théâtre Mogador ces

derniers mois influe tant sur le nombre d'entrées que sur les recettes générées par le secteur. Nous sommes très heureux que le Théâtre rouvre ses portes dans quelques jours. Nous attendons également avec impatience la fin des travaux à Marigny.

Quand on reproche au privé des prix de places trop cher, c'est totalement méconnaître la réalité tarifaire de nos théâtres et les recettes effectives des spectacles. Il y a c'est vrai des places en carré Or proposées au public à 60€, mais reproche-t-on les places à un tarif largement supérieur à l'Opéra ou pour certains concerts ?

J'aimerais pouvoir vous dire que la baisse du prix moyen est due à l'augmentation exponentielle du nombre de places jeunes proposées à 10€ pour les moins de 26 ans. Mais, si ce dispositif fonctionne toujours aussi bien, il n'est pas l'explication. Il faut certainement plutôt chercher du côté du développement du numérique et de la pression à la baisse sur les prix des biens et des services qu'il engendre, et donc aussi sur les places de spectacles. Dans le secteur théâtral nous sommes très loin des préoccupations de nos collègues et amis du secteur musical et de variété qui à l'inverse voient se développer un marché noir sur des événements ciblés et pour lesquels des spectateurs sont prêts à payer des sommes folles.

Car à l'exception de quelques théâtres qui font salles comblées, il est de notre côté de plus en plus difficile de résister à la pression des revendeurs de billetterie qui veulent toujours plus de rabais quand un spectacle n'est pas un total succès. Dans un même temps, je rappelle que nos charges ne cessent d'augmenter, notamment celles liées à la sécurité.

S'agissant des tournées, les chiffres sont également très préoccupants avec une baisse tant du nombre d'entrées que des recettes de plus de 10%, cela n'est pas acceptable quand on voit le foisonnement des créations qui méritent d'être diffusées largement.

C'est pourquoi, je redis la nécessité d'avoir une vraie réflexion collective sur la diffusion des spectacles tant d'initiative privée que subventionnée. Je souhaiterais que notre Ministre de la Culture, Madame Françoise Nyssen, avec l'ensemble de ses services en fasse une priorité de l'action de son ministère. Le SNDTP sera présent sur ce dossier comme sur toutes les autres questions visant au développement du secteur théâtral privé et plus largement du Spectacle Vivant. Je ne vais pas vous détailler à nouveau toutes nos propositions au risque de monopoliser la parole trop longtemps et vous renvoie à nos diverses communications et au document qui vous a été remis à l'entrée qui les reprend.

Je me suis promis de ne pas faire trop long cette année, comme chaque fois me direz-vous : je pense avoir tenu le challenge aujourd'hui.

Je veux juste conclure en remerciant tous ceux qui feront la réussite de la saison prochaine : auteurs, artistes, techniciens, personnels administratifs et bien sûr les adhérents du SNDTP, chaque saison toujours plus nombreux à porter nos valeurs pour la création et la diffusion artistique théâtrale privée.

Chers Confrères, Chers Amis, je vous remercie pour votre attention et vous invite à poursuivre, autour d'un verre, nos échanges avec les artistes qui seront sur nos scènes cette saison.

Belle rentrée à vous tous.

Bernard Murat